

01 10 **ESSENTIEL**

Enquêtes pratiques culturelles COLZA 2020-2021
 Édition 26/11/2024

PAYS DE LA LOIRE

NOVEMBRE 2024 - n°04

De bons rendements avec des pratiques phytosanitaires assez stables et un moindre recours au labour

Les conditions de culture enregistrées lors de la campagne 2020-2021 se sont finalement révélées favorables à l'obtention de bons niveaux de rendement avec une moyenne régionale proche de 36 q/ha. Les pratiques phytosanitaires mises en œuvre n'ont pas foncièrement été modifiées par rapport aux campagnes précédentes (2014 et 2017). Toutefois, certaines pratiques agronomiques semblent progresser, notamment le moindre recours au labour. Dans les Pays de la Loire, région bien pourvue en élevages, l'apport d'une fertilisation organique sur près de sept hectares sur dix génère une réduction de la fertilisation azotée minérale complémentaire.

L'évolution des pratiques culturales appliquées à la culture du colza met en évidence, pour la région Pays de la Loire, les principaux points suivants.

Avec des surfaces régionales d'environ 67 000 ha lors de cette campagne 2020-2021, un peu plus faibles qu'habituellement, le colza est avant tout cultivé dans les départements de la Sarthe, du Maine-et-Loire et de la Mayenne. A l'image des campagnes précédentes, dans la quasi-totalité des situations parcellaires enquêtées, le colza est implanté après une céréale à paille sachant que pour près de neuf hectares sur dix, il s'agit de blé tendre ou d'orge.

Pour près de 85 % des surfaces, l'implantation du colza a été réalisée sans avoir recours au labour. La mise en œuvre d'itinéraires de travail du sol sans retournement est donc de plus en plus fréquemment observée dans le cas du colza. Le faux-semis est également une technique fréquemment mise en œuvre avant l'implantation de la culture (devant 73 % des surfaces de colza implantées en 2020). Près de 95 % des semences utilisées dans la région sont des semences certifiées. Elles sont très majoritairement traitées (87 % des surfaces implantées). L'association dans une même parcelle d'au moins deux variétés est le choix retenu pour près de 31 % de la sole.

Situé dans une région d'élevage, le colza régional est une culture fréquemment fertilisée avec des produits organiques (effluents d'élevage notamment) puisque 70 % des surfaces reçoivent ce type de fertilisation. L'apport d'une fertilisation organique se traduit par une minoration de la fertilisation minérale azotée complémentaire, en 2021 notamment (- 30 unités Nmin env.). Cette fertilisation azotée minérale (env. 120 unités N min/ha en 2021, toutes situations confondues) reste majoritairement apportée en deux fois.

Les surfaces régionales ayant reçu une fertilisation minérale potassique ou phosphatée (PK) s'avèrent très limitées. La moindre utilisation de ces engrais PK dits de fond par rapport au niveau national (en fréquence et en dose) s'explique, pour partie, par une utilisation plus fréquente de produits organiques. En revanche, à l'image du niveau national, trois hectares de colza sur quatre reçoivent une fertilisation soufrée compte-tenu des besoins spécifiques de cette culture.

Tableau 1 : données générales et contexte

	Pays de la Loire			France
	2014	2017	2021	2021
Nombre de parcelles enquêtées	145	105	124	1729
Principaux précédents culturaux (en % des surfaces emblavées)				
Céréales à paille	98	96	99	98
Maïs	0	2	0	<1
Prairies	<1	0	1	<1
Oléoprotéagineux	0	0	<1	1
Autres	<1	2	<1	<1
Implantation-semis (en % des surfaces emblavées)				
Labour	47	24	16	20
Semis direct	2	3	10	11
Autres itinéraires	51	73	74	69
Utilisation de semences fermières (%)	19	16	~ 5	~ 12
Utilisation de semences traitées (%)	81	84	87	79
Surfaces irriguées (%)	<1	<1	4	5,2
Récolte				
Rendement aux normes (q/ha)	35	39	36	34
Objectif de rendement (q/ha)	36	37	36	37

Source : Agreste – enquêtes pratiques culturelles

AGRO-METEOROLOGIE de la campagne 2020-2021

L'un des traits marquants de cette campagne 2020-2021 est assurément le caractère contrasté et chaotique des précipitations et des températures, tout au cours du cycle. Néanmoins, les conditions d'implantation de cette campagne se sont finalement révélées assez favorables aux colzas et céréales à paille. En fin d'hiver, les cultures sont globalement bien implantées et saines. Par la suite, les à-coups météo printaniers ont assez peu impacté le développement et la croissance des cultures même si en fin de cycle des épisodes pluvieux sont venus perturber le déroulement des récoltes. Finalement, les rendements des cultures d'hiver sont plutôt bons à très bons, à l'exception des ceux obtenus par le pois protéagineux. Une météo moins estivale qu'habituellement a permis aux maïs et tournesols d'obtenir de bons à très bons niveaux de rendement.

Le nombre moyen de **traitements phytosanitaires** appliqués lors de la campagne 2020-2021 est de 7 dans la région (dont près de 3 herbicides, 2 insecticides et 1,6 fongicide). Au vu des trois campagnes comparées, une certaine stabilité de la protection phytosanitaire régionale apparaît donc pour cette culture oléagineuse. Comparativement aux céréales à paille ou au maïs, la culture du colza se révèle comme l'une des grandes cultures régionales les plus utilisatrices de produits phytosanitaires compte tenu d'interventions herbicides et insecticides assez soutenues.

Majoritairement, les agriculteurs enquêtés ont déclaré, pour cette campagne 2020-2021, une pression faible à moyenne des principaux ravageurs (mélégèthe, charançons, pucerons...). Dans ce contexte, **l'indicateur moyen de fréquence de traitement (IFT)** se positionne entre les valeurs observées en 2014 et 2017, avec une valeur moyenne totale de 5,7. Les IFT moyens régionaux restent inférieurs aux valeurs moyennes nationales, notamment pour les composantes herbicides et insecticides, alors que le rendement moyen est assez comparable.

Les principales substances actives utilisées en 2020-2021 dans la région sont : metazachlore, quinmerac, propyzamide, dimethenamide, piclorame, halauxifen-méthyl... (pour les herbicides), prothioconazole, fluopyrame, metconazole, boscalid, tébuconazole... (pour les fongicides) ainsi que lamda-cyhalothrine, tau-fluvalinate, phosmet, cyperméthrine... (pour les insecticides).

Sauf situation particulière (sécheresse lors de l'implantation de fin d'été par exemple), **le colza ne fait que très peu l'objet d'irrigation**. Les données régionales et nationales le confirment de nouveau en 2021.

Le bon rendement obtenu en 2021, près de 36 quintaux/ha d'après l'échantillon enquêté, s'avère proche de l'objectif visé sachant que le rendement moyen quinquennal (années 2017 à 2021) est moindre, voisin de 32 q/ha (source : Agreste-SAA).

ASPECTS METHODOLOGIQUES

Les données présentées dans cette étude sont issues des enquêtes « pratiques culturales en grandes cultures », réalisées par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère en charge de l'Agriculture (MASAF). Ces enquêtes permettent de connaître de façon détaillée les itinéraires techniques appliqués dans les régions françaises pour les principales cultures. La liste des cultures enquêtées s'est étoffée avec le temps. Ainsi, pour la campagne 2020-2021, ont été enquêtés dans la région Pays de la Loire : des céréales à paille (blés tendre et dur, orges, triticale, avoines), des oléagineux (colza, tournesol, lin), des protéagineux (pois et féverole), le maïs (grain et fourrage) et diverses autres cultures (sorgho, mélanges céréales/protéagineux). Parce que peu présentes au sein d'un territoire, certaines cultures n'ont parfois été enquêtées que dans un nombre restreint de régions et de départements. Les informations « pratiques culturales » recueillies dans la région pour la campagne 2020-2021 sont issues de 1 932 parcelles (dont 124 de colza). Les règles de diffusion retenues n'autorisent pas à proposer des valeurs issues de moins de 30 parcelles. Assez fréquemment, les résultats obtenus par le croisement de plusieurs variables ainsi que les résultats générés à l'échelle départementale ne remplissent pas cette condition.

Pour en savoir plus...

- Site internet de la DRAAF Pays de la Loire :

<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.rie.gouv.fr/productions-et-pratiques-vegetales-a1676.html>

- Site national Agreste et l'onglet « Enquêtes/ Pratiques culturales/ Pratiques culturales sur les grandes cultures et prairies » :

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/.../chiffres-et-analyses/pratiques-agricoles>

Tableau 2 : fertilisation

	Pays de la Loire			France
	2014	2017	2021	2021
Surfaces (%) recevant au moins :				
un apport d'azote minéral	99	99	95	97
un apport de phosphore minéral	37	25	21	53
un apport de potassium minéral	30	9	15	32
un apport de soufre minéral	82	79	76	75
un apport de fumure organique	69	67	71	38
Dose moyenne azote minéral (kg N/ha)				
Toutes situations	126	132	119	156
Sans fumure organique	138	148	140	163
Si fumure organique	120	124	111	143
Fractionnement de la fertilisation azotée minérale (%)				
Pas d'apport	1	1	5	3
1 apport	14	12	16	9
2 apports	61	53	53	49
3 apports ou plus	24	34	25	39
Fertilisation azotée totale*	/	215	198	194
Fertilisation minérale moyenne (autres éléments) en unités/ha				
Phosphore - P2O5	/	12	14	34
Potassium - K2O	/	4	9	18
Soufre - SO3	/	49	50	54

Source : Agreste – enquêtes pratiques culturales

/ : donnée non connue ou non comparable

* (Nmin + Norga) en unités N/ha

Tableau 3 : protection phytosanitaire

	Pays de la Loire			France
	2014	2017	2021	2021
Nombre moyen de traitements phytosanitaires (toutes situations)				
Totaux (hors adjuvants et hors traitement de semences)	6,7	7,3	7	7,8
dont herbicides	2,6	2,9	3	3,1
dont fongicides	1,4	1,7	1,6	1,6
dont insecticides	2,3	2	2	2,7
dont autres (régulateur ...)	0,5	0,7	0,4	0,3
Indicateur de fréquence de traitement (IFT) : percentile 70 (*)				
Total (y compris traitement de semences)	5,9	6,4	7,0	7,6
dont herbicides	1,9	2,3	2,2	2,4
dont hors herbicides	4,1	4,5	4,5	5,4
Indicateur de fréquence de traitement (IFT) : moyenne				
Total (y compris traitement de semences)	5,5	5,9	5,7	6,4
dont herbicides	1,6	1,9	1,8	2,0
dont fongicides	1,0	1,1	1,1	1,1
dont insecticides	1,9	1,6	1,7	2,4
dont semences	0,8	0,8	0,9	0,8
dont autres	0,3	0,5	0,2	0,2

Source : Agreste – enquêtes pratiques culturales

(*) l'indicateur IFT comptabilise le nombre de doses homologuées de produits phytosanitaires appliquées à une culture pendant une campagne. Les IFT « 70^e percentile » correspondent aux valeurs dites de référence : concrètement, cela signifie que pour 70 % des surfaces étudiées, l'IFT obtenu est inférieur ou égal à cette valeur référence.